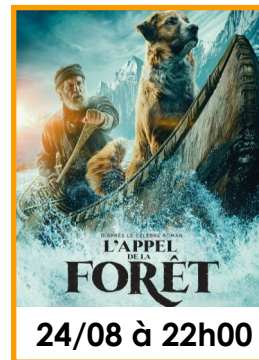


# Le journal de Ô-de-Selle



## Des départs... et des arrivées!



Hubert, sa femme Florence  
et Valérie Mouton

Madame le Maire et ses conseillers ont rendu hommage à Hubert Desmarest lors de son départ en retraite le 1<sup>er</sup> juin dernier après treize années de bons et loyaux services depuis février 2008.

Recruté pour ses compétences de mécanicien, il a entretenu et réparé notre parc matériel et formé son successeur.

Il a également mis en œuvre divers travaux et rendu de multiples services à la commune et aux administrés. Il a toujours mené son activité avec rigueur et sérieux.

Nous remercions ici encore un homme dévoué, connu et reconnu de tous pour son investissement et sa disponibilité. Bonne retraite !

Autre départ : Mathieu Fleury, agent technique de novembre 2018 à février 2021 a fait le choix de quitter la commune, compte-tenu de la délégation en place et de l'incertitude d'une suite favorable pour son contrat à l'issue des élections. Il a été remplacé par Clément Nicaise.

En parallèle, Magalie Denis a intégré l'équipe technique en septembre 2019 et Audray Liebe l'équipe administrative depuis décembre 2019. Thomas Warin et Noé Brunet ont été embauchés pour accroissement temporaire d'activités pendant la saison estivale.

*Nous profitons de ce focus ressources humaines pour dire un grand merci aux agents communaux pour les divers services rendus aux administrés et à la commune.*

### Le mot du Maire. Chers Ôssellois, Ôsselloises,

Le 21 juin dernier, alors que l'été commençait et que nous nous dirigeons vers la fin des restrictions dues à la crise sanitaire, notre commune a de nouveau été touchée par les aléas climatiques. De nombreux administrés ont été victimes des pluies diluviennes qui se sont abattues sur Ô-de-Selle. A Tilloy et Lœuilly (rues d'Amiens, verte et du marais, chemin des vœux) plusieurs propriétés ont été inondées et le camping municipal a dû être évacué. Je tiens à faire part de ma compassion à l'égard de ces administrés dont certains sont impactés pour la seconde fois. Cette situation n'est pas tenable.

Le conseil municipal et moi nous engageons à mettre tout en œuvre afin que des actions soient entreprises par les administrations compétentes. Dès le lendemain, nous avons réalisé un constat photographique qui nous servira de support d'étude. La Communauté de communes a été de nouveau saisie, ainsi que le syndicat de la rivière Selle concerné par les vannages et droits d'eau des propriétaires, mais aussi par le ruisseau qui traverse Lœuilly dont l'entretien fait défaut. Les services de VEOLIA ont été sollicités afin de nettoyer les réseaux d'eaux pluviales. Les équipes municipales ont repris le réseau de saignées qui retient le ruissellement sur les chemins des hauteurs du territoire. Ce sont environ vingt remorques de terre et gravats qui ont été retirées.

A présent commence un long travail d'études et de recherches pour d'une part, en dehors du constat du changement climatique, comprendre quelles ont été les modifications de l'aménagement du territoire qui conduisent à limiter les retenues d'eaux de ruissellement ; d'autre part, déterminer les actions à mettre en œuvre afin de limiter les conséquences d'évènements climatiques aussi soudain qu'imprévis. C'est une concertation de plusieurs années qui s'entame entre la DDTM, Météo France, la CC2SO et la commune. Bien entendu, nous vous tiendrons informés de l'avancement de ces travaux et, dans un souci de concertation et de transparence, je m'engage à rencontrer régulièrement les administrés impactés.

Dans l'attente, je vous souhaite de passer un bel été, sous une météo plus clémente, placé sous le signe de la convivialité dont nous avons tous besoin, au regard de la fête locale de Lœuilly qui vient de s'achever.

Bonne lecture de ce n° 9 du JDO.

## Chacun sa route, chacun son trottoir, passe le message à ton voisin !

En toute saison chaque administré **a le devoir d'entretenir** son trottoir et son caniveau, en balayant fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate et en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Les saletés et déchets collectés doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers.

Jusqu'alors, la collectivité a pallié l'absence d'entretien des caniveaux et trottoirs. Aujourd'hui, ce n'est plus possible !

Nous faisons appel à la responsabilité de tous. Depuis l'interdiction d'utilisation de produits chimiques pour le traitement des caniveaux, le nettoyage se fait manuellement, augmentant le temps passé par nos agents sur les nombreux kilomètres de voirie, sans négliger les conséquences sur leur santé (pénibilité, maux de dos, tendinites...).

Si chacun prend un peu de son temps, cela permettrait ainsi aux agents de pouvoir se consacrer à l'entretien des espaces verts et autres (cimetière...).

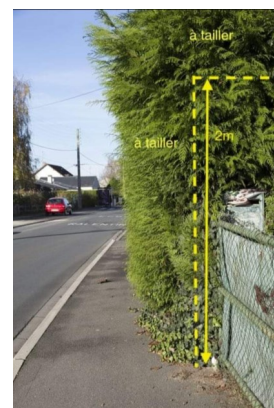
### Rappel :

Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Le taillage des haies est limité à 2 mètres de hauteur, voir moins à l'approche d'un virage ou d'un carrefour.

Les trottoirs enherbés doivent être tondus et en cas de verglas, salez ou sablez devant votre habitation.

Ces règles sont applicables au droit de façade ou clôture des riverains, sur toute la surface des trottoirs et jusqu'à une distance de 1,20 m en l'absence de ceux-ci.



## Modification des adresses postales

Il y a quelques semaines, chacun a été destinataire d'une information individualisée quant à la procédure d'adressage : ajout d'un lieu dit à l'adresse postale (Lœuilly, Neuville-lès-Lœuilly ou Tilloy-lès-Conty), problématiques de doublons de rue et de numérotation.

somme  
*numérique*

En prévision de l'installation de la fibre et afin d'améliorer la localisation (secours, livraisons...) des rues ont été renommées et d'autres ont vu leur numérotation modifiée.

La rue de Conty à Tilloy est devenue rue de la Vallée Pétigny. L'accès au cimetière de Neuville se fait par la rue du Tilleul. Vous emprunterez la rue de la Sablière pour vous rendre aux étangs de Tilloy.

La numérotation de la rue des Bleuets (Lœuilly) et de la rue de l'Eglise (Tilloy) est maintenant basée sur le mètre.



## Concours des maisons et jardins fleuris

En raison des intempéries, le concours annuel communal des maisons et jardins fleuris se trouve annulé. La municipalité remercie les personnes qui se sont investies afin de contribuer au fleurissement et à l'embellissement de notre commune.



Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

## Points d'apports volontaires de déchets



**Colonne bleue :** (papiers et petits cartons/cartonnette)

⇒ Catalogues, annuaires, journaux, magazines, prospectus, cahiers, bloc-notes, autres



**Colonne verte :** (verre)

⇒ Pots, bocaux et bouteilles en verre (le tout sans couvercle ni bouchon)

[contact@trinoval.fr](mailto:contact@trinoval.fr)

**Si les colonnes sont remplies, reportez-vous sur les autres points d'apports disponibles sur le territoire.**

La bienséance veut qu'aucun déchet fut-il de verre, de papiers et de cartons ne soit laissé autour des colonnes, ce qui est dangereux. Si les colonnes sont remplies, reportez-vous sur les autres points d'apports disponibles sur le territoire.

**Réduire et trier ses déchets, c'est agir en citoyen responsable !**

## Protégeons les Hirondelles

RAPPEL : il est interdit de détruire leurs nids!

La commune s'est engagée dans la protection des hirondelles aujourd'hui en voie de disparition. Un bac à boue a été installé dans l'enceinte de l'école de Lœuilly permettant, aux hirondelles de fabriquer leurs nids et aux enfants de voir ainsi la nature se développer. Il a été mis en place avec l'aide du Conseil Régional, de la Fédération Régionale des Chasseurs et de l'association coup d'pouce. Une plaque informative a été installée expliquant ainsi l'espèce et comment la protéger. Des planches ont également été installées sous les nids présents au niveau des bâtiments communaux afin d'éviter les fientes au sol et salissures sur les façades.

Enfin, ces actions seront identifiables par la pose de panneaux « Vivre avec les hirondelles » fournis par Picardie Nature.



## Acquisition de véhicules

Lors du cambriolage de l'atelier municipal en octobre dernier, le véhicule du camping a été dérobé. Le camion-benne devenant vétuste, la commune a acquis 2 nouveaux véhicules reçus début juin. Ils aideront grandement les agents dans leurs tâches quotidiennes.



## Gentilé de Ô-de-Selle

De nombreux habitants ont eu la « gentillesse » de répondre à l'appel au vote. Une proposition a obtenu 60,5% des votes.

A la date du 9 juillet 2021, le conseil municipal a entériné le nom des habitants de Ô-de-Selle :

Ôsselloises  
et  
Ôssellois



## Réfection du Crucifix (entrée Lœuilly)

Comme certains ont déjà pu le constater, le statue du Christ présente sur le calvaire à la sortie de Lœuilly direction Nampty n'est plus. Confronté aux aléas climatiques, celui-ci, en bois, est fortement endommagé. Nous avons donc décidé de le décrocher pensant pouvoir le restaurer. Or, il est en trop mauvais état pour cela.

Il sera donc remplacé et nous travaillons à la recherche de prestataires compétents et de financements au regard du montant de l'investissement.

## Travaux aux églises

Des travaux au sein des églises ont été entrepris :

-Tilloy : poutre principale et gouttières du clocher

renouvelées; toiture nettoyée et quelques ardoises changées.

-Lœuilly : une partie des gouttières rénovée; toiture de la sacristie remplacée.



## Cinéma... en salle...

Après quelques mois d'interruption, le cinéma en balade a réouvert ses portes. Une séance a eu lieu le 15 juin à 20h30 : *Antoinette dans les Cévennes*. Une quinzaine de personnes était au rendez-vous.

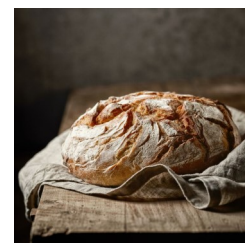
## en plein air...

Une projection en plein air est prévue le 24 Aout 2021 sur le stade de foot. Rien de tel qu'un bon film dans la plus grande salle de cinéma. La séance qui débute vers 22h00 ravira petits et grands en quête d'une soirée sous les étoiles : *L'appel de la forêt*. Joli conte avec Harrison Ford. Transats, coussins, couvertures sont conseillés pour plus de confort.

## Boulangerie : fermeture du 3 au 25 août

Un dépôt de pain est prévu du 3 au 11 août au camping (appeler la veille au soir avant 19h00 pour la réservation).

A partir du 12 août, le bar/tabac du Val de Selle prendra le relais.



# LA VIE DE LA COMMUNE

## AGENDA

**sous réserve des conditions sanitaires**

**24 juillet** : Concours de boules-Ché Bouleux avec restauration rapide

**15 août** : Tournoi Kayak polo-Lœuilly Canoë Kayak

**21 et 22 août** : Fête de Tilloy-Tilloysirs

**21 août** : Concours de boules-Ché Bouleux

**29 août** : Rallye touristique-ANC Compétition et Balade gourmande-CCAS

**5 sept** : Concours de boules et repas-La Neuvilleoise

**18 et 19 sept** : Journées du patrimoine-Moulin de Lœuilly

**25 sept** : Concours de boules-Ché Bouleux

## CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

Le CCAS s'est donné pour objectif, en plus de ses missions premières, de poursuivre ses actions à destination des aînés (sorties, brioches, fête des mères, des pères...). Pour les mener à bien, il a besoin de trouver des fonds. C'est pourquoi, en plus de la réderie du dimanche 11 juillet dernier, il a été décidé de procéder à la vente de grilles dont le lot est une bouteille de champagne dans un premier temps. Ces grilles numérotées feront l'objet d'un tirage au sort lors des vœux du maire 2022 où 3 gros lots seront à gagner (1<sup>er</sup> lot : un téléviseur, 2<sup>ème</sup> lot : un cookeo, 3<sup>ème</sup> lot : un repas pour 2 personnes à l'auberge du village de Conty).

Devant le succès rencontré lors de ses précédentes activités informatiques, il vous est proposé de renouveler celles-ci. Ces ateliers d'initiation ou de perfectionnement seraient à destination de tous (jeunes et moins jeunes). Les modalités de participation vous seront communiquées ultérieurement. Une réunion d'information se tiendra le **vendredi 23 juillet à 14h à la salle polyvalente.**



### Ateliers de danse pour les 60 ans et +

Venez passer 1h à vous déhancher, vous amuser dans la bonne humeur et la gaieté. Les jeudis de 16h30 à 17h30 à la salle polyvalente de Lœuilly :

\*A vos agendas :

Juillet => les 1er, 8, 22 et 29

Aout => le 26

Septembre => le 30

Octobre => les 7, 14, 21, 28

Novembre => les 4, 18, 25

Inscriptions au **03.22.90.19.65**  
ou [savd@cc2so.fr](mailto:savd@cc2so.fr)

## Ô PRATIQUE

**Fermeture de l'agence postale et de la mairie du 07 au 22 août**

Horaires Mairie :

10h-12h et 16h30-18h

Tel : 03.22.38.15.90



[contact@odeselle.fr](mailto:contact@odeselle.fr)

Horaires Agence postale :

10h-12h et 16h30-18h

Ouverture du camping :

Du 27 mars au 03 octobre

Horaires Déchetterie :

(03.22.38.95.65)

\*du 1er mars au 31 octobre :

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

- samedi 9h-12h30/13h30-19h.

Fermé mardi et dimanche

IPNS

### Centres de vaccination éphémères : 2700 doses de Pfizer

disponibles pour les 12 ans et +

9 communes de la CC2SO accueilleront un centre de vaccination à 2 reprises. Voici les centres avec dates du plus proche au plus éloigné de Ô-de-selle :

Conty : 21 août et 11 septembre

Quevauvillers : 31 juillet et 28 août

Poix de Picardie : 29 août et 19 septembre

Molliens-Dreuil : 25 juillet et 15 août

Hornoy-le-Bourg : 17 juillet et 7 août

Airaines : 18 juillet et 8 août

Beaucamps-le-Vieux : 1er août et 22 août

Senarpont : 24 juillet et 14 août

Oisemont : 4 et 25 septembre

Inscription sur KELDOC au fil de la création des places

**Samedi : 14-18h**  
**Dimanche : 9/13h**

